

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025
COMPTE-RENDU**

Présents : BRAUN Caroline, CHARNAUD Loïc, GRANDPERRET Denis, BOUILLON Emilie, CRENET Gregory, DANIEL Denis, DEVILLERS William, FAVIER Amélie, VALENTINO Fabrice.

- **Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Amélie Favier se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

- **Approbation du Compte rendu du 15 Mai 2025**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations :**

Affouage = En accord avec l'ONF, il est possible de mettre en exploitation une dizaine de lots pour affouage sur la parcelle 15. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie. Un tirage au sort sera effectué. Les personnes désignées devront s'acquitter d'une taxe de 80€ par lot. Chaque parcelle contiendra une quantité de bois approchant les 10 stères. La validité d'exploitation sera d'un an.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Avancée du PLUI :**

Suite aux différentes réunions organisées entre la Commune et les services de la Communauté de Communes, Madame Le Maire présente la carte d'occupation des sols proposée pour la Commune d'Avignon Les Saint-Claude (carte en annexe). La proposition est validée par le Conseil à l'unanimité. Les zones qui pourraient permettre un développement appartiennent à la Commune.

- **Plan Communal de Sauvegarde :**

Madame Le Maire présente le contenu de la journée « mise en situation » à laquelle elle a participé au sein de l'AMJ. 2 risques vont concerner la Commune d'Avignon Les Saint Claude, le plus important étant le risque d'incendie. Afin d'élaborer le document qui servira de référence à la Commune, un groupe de travail se réunira à minima à deux reprises cet été pour identifier notamment les ressources à notre disposition (humaines et matérielles), les personnes à risque, les modalités et les circuits d'alerte.

- **Informations diverses :**

Suite aux différentes rencontres et échanges de Mme Le Maire avec des propriétaires de la copropriété des 3 Maisons, il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur l'éventualité d'une donation des parties communes à la Municipalité. Sur le principe et dans la mesure où cette donation n'engendrerait pas de frais, le Conseil y est favorable. Avant de poursuivre les démarches, une rencontre sera organisée le 11 septembre et proposée à l'ensemble des propriétaires pour connaître leur position.

La convention avec le GAEC L'Armurier arrive à échéance en décembre 2025. D'autres agriculteurs ont manifesté un intérêt pour faucher les 40 hectares du territoire. Afin d'être en capacité de prendre une décision éclairée, Madame le Maire propose de rencontrer pendant l'été les 4 agriculteurs concernés. Des rendez-vous en soirée seront proposés à l'ensemble du Conseil Municipal.

Séance levée à 21h00.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 11/09/2025 à 19h30

Le Maire,
Caroline Braun

La secrétaire de séance
Amélie FAVIER

BRAUN Caroline	BOUILLLOD Emilie	BOURBON Heidie	CHARNAUD Loïc
CRETENET Gregory	DANIEL Denis	DEVILLERS William	FAVIER Amélie
GRAHEK Stéphane	VALENTINO Fabrice		